



INSTANCE DE CONCERTATION RÉGIONALE - 4/02/2016 Compte-rendu UNSa

Présents pour l'UNSa: Dominique BOTTA - Franck MAZET (Stéphane MAHOUDEAU et Denis CRANNEY excusés)

A noter que, dans la continuité de l'alliance UNSa-CFDT aux élections DREAL, nous avons agi, lors de cette ICR, en totale concertation avec nos collègues CFDT qui étaient présents (Thierry MOCOJNI -DDT 28- et Eric PEIGNÉ - DREAL-) et nous diffusons en conséquence, selon la représentation syndicale locale, soit le même compte-rendu, soit un compte-rendu commun.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Notification 2016 des crédits et des effectifs de la zone de gouvernance
2. Réflexion sur la répartition des missions entre le niveau régional et le niveau départemental
3. Bilan des promotions 2015
4. Point sur les mobilités dans la ZGE dont présentation de l'étude régionale sur les mouvements
5. Point sur la mise en place du RIFSEEP
6. Programme de formation 2016
7. Plan de GPRH : bilan 2015 - Feuille de route 2016 GPRH/PRDC
8. Accompagnement des agents en 1^{er} poste - bilan de la 2^{ème} campagne
9. Questions diverses

Compte-rendu

1) Notification des crédits et des effectifs

11) Crédits

La direction présente l'état dotations budgétaires qui poursuit une cure d'amaigrissement, tout en estimant n'être pas trop mal lotie...

L'UNSA-CFDT déplore que le chapitre formation baisse de près de 10% (baisse aussi identifiée en 2015) alors que les besoins de formation sont nécessaires pour le repositionnement des agents.

FO rejoint L'UNSA-CFDT pour regretter que les crédits RPS se dégradent alors que le ministère ne parle que de ça.

12) Effectifs

La direction diffuse les données relatives au cadrage des effectifs pour les années passées et l'année future.

La baisse d'effectifs entre 2015 et 2016 est de 4,2 % soit 49,7 ETP comprenant l'ADS.

Selon la direction, à titre d'exemple, la DDT18 a un sur-effectif en catégories C en ADS mais pense atteindre l'effectif-cible en 2015.

L'UNSA-CFDT insiste sur le sens à donner à la revue des missions dès lors que se pose l'adéquation entre moyens et missions. L'UNSA-CFDT indique par ailleurs que la politique ministérielle en ADS impacte doublement les services locaux : les agents vivent mal cette réforme qui génère en outre des problématiques de sur-effectifs en DDT.

L'UNSA-CFDT fait remarquer que la baisse 2011-2014 est équivalente à 2 DDT.

L'UNSA-CFDT s'interroge sur le sens donné au service de proximité et sur les missions à poursuivre alors qu'on n'a officiellement rien abandonné . Les agents ne sont pas dupes et le système arrive en bout de course.

La DREAL va appliquer le modèle de répartition des efforts en matière d'effectifs (instruction nationale du 31 juillet dernier) c'est à dire un quota 2/3 pour la région et 1/3 pour les départements afin de préserver au mieux les effectifs restants en DDI.

Mais la direction partage le constat de l'UNSA-CFDT de l'effet des baisses d'effectifs.

Craignant que les baisses d'effectifs de titulaires soient de plus en plus compensées par des vacataires, l'UNSA-CFDT observe que cela représente plus de 22ETP/an soit 280 mois soit la moitié de la baisse des effectifs sur la ZGE.

Pour l'UNSA-CFDT, l'emploi de vacataires ne doit pas devenir un mode de fonctionnement des services compensant la disparition des emplois de titulaires. C'est dangereux tant pour la fonction publique que pour les vacataires qui sont les personnels les plus précaires.

2) Répartition missions DREAL/DDT

Dans le cadre de la revue des missions, il a été demandé aux services de faire le point sur leurs activités. Ainsi, une répartition des rôles a été calée avec celui d'animation et de coordination pour la DREAL et contact avec le terrain pour les DDT.

A titre d'exemple, si une DDT ne sait pas procéder à la création d'une zone naturelle dans le département, elle peut faire appel à la DREAL.

L'UNSA-CFDT estime que la clarification des rôles respectifs conduit à exercer des tâches différentes donc à posséder des compétences différentes. En conséquence, il peut être très pertinent de voir la DREAL et une DDT représentées ensemble sur les dossiers ou les territoires à enjeux.

La CGT s'interroge sur les relations entre administration centrale et DREAL. La direction affirme que le cadrage national laissera des libertés.

L'UNSA-CFDT prend acte des termes des problématiques sur la revue des missions. Là où il a eu un exercice de mutualisation en 2010, la DREAL a laissé détricoter des missions. Dans le cas du juridique par ex, même s'il est hors de l'étude, il est symptomatique d'un recul de l'effort de mutualisation. Ce type de fonctions cumule trois facteurs « aggravants » : une situation de sureffectif sur les corps dédiés (d'où non-remplacement des agents) une appartenance au domaine « fonction-support » en permanence menacé et une compétence rare difficile à recruter.

Selon la direction, à l'échelle de la ZGE, les services semblent se satisfaire d'une organisation de la fonction juridique sur des pôles préfectoraux. Toutefois, le SGAR a recruté quelqu'un pour travailler à la mutualisation !

Selon le CVRH, le ministère se penche sur la question car les magistrats constatent l'appauvrissement de la compétence juridique. L'UNSA-CFDT le dit depuis longtemps mais prêchait jusqu'à maintenant dans le désert !

Pour l'UNSA-CFDT, la note n'évoque pas la capacité à faire des études et du qui fait quoi. La direction reconnaît que les crédits en propre sont de plus en plus pauvres et qu'ils sont fléchés vers les agences d'urbanisme et les conseils.

L'UNSA-CFDT regrette cette situation car, conjuguée à la baisse d'effectifs, elle conduira mécaniquement à une perte de compétence en réalisation et en pilotage.

3) Bilan des promotions

Un bilan des promotions sur la zone de gouvernance et de la mise en place d'une réflexion a été fait pour revoir les grilles de cotation permettant les classements des agents au sein de la région.

L'UNSA-CFDT estime que les grilles de classement actuelles contribuent à estomper le parcours professionnel des agents et créer un décalage par rapport aux critères de gestion des CAP nationales. Afin de permettre des propositions plus favorables à la promotion des agents, il y a lieu de revoir les grilles actuelles.

Une telle situation nuit aux agents promouvables autant qu'au dialogue social interne. Par ailleurs, les OS sont informées mais pas assez associées en amont aux propositions de promotion notamment en DREAL où les OS sont informées a posteriori.

Il est demandé une évolution sur ce point. La direction y est favorable .

4) Étude sur les mobilités dans la ZGE

L'étude porte sur 1278 agents. Les entrées sont stables entre 2013 et 2014 surtout en B et il y a eu 152 sorties (retraites, promo). De façon surprenante, le taux de 9 % est conforme à la moyenne nationale (12 % de A, 10 % de B et 7 % de C), cependant il est de 13 % en DREAL.

L'UNSA-CFDT observe qu'il serait intéressant d'avoir le ratio entre les postes ouverts à la mobilité et les postes promus. L'UNSA-CFDT salue par ailleurs le travail effectué dans cette étude par les collègues.

FO constate un important turn-over, avec un principe de vases-communicants entre les niveaux (surtout en DDT45)

La direction fait observer que la DREAL a du mal à pourvoir tous les postes mais que le turn over est dans la moyenne entre les grades et les services

5) Plan de GPRH

La direction présente le bilan 2015 et les perspectives 2016.

La CGT indique que les actions de formations en faveur des personnels sont plutôt en 2017, et propose de les avancer dans le calendrier de mise en œuvre.

La direction précise que l'action « rendre les agents acteurs de leur parcours » est mise en place pour les jeunes agents et non les autres.

L'UNSA-CFDT s'associe à la remarque de la CGT et considère en outre que le travail fait par l'administration en matière de formation mérite d'être rendu plus lisible car constitutif d'un exemple positif au bénéfice des agents. Quand des choses bien se font, il faut aussi savoir le dire !

6) Programme de formation

Le recueil des besoins est réalisé à partir des entretiens professionnels. Aujourd'hui, l'offre est mise à disposition par l'IFORE, le CVRH et la plate-forme du SGAR. La cellule formation regarde ce qui n'est pas couvert

7) RIFSEEP

La direction informe que les adjoints administratifs ont basculé au 1^{er} janvier 2016. L'UNSA-CFDT précise que l'information de la bascule au 1^{er} janvier pour les autres corps de la filière administrative, vient d'être donnée (périmètre MEDDE)

L'UNSA considère que le RIFSEEP correspondra à un gel indemnitaire, cumulé avec le gel indiciaire.

La direction attend la note de gestion avec les annexes par corps. La rémunération des intérimaires fait partie des interrogations.

L'UNSA déplore une nouvelle fois cette réforme mal ficelée et dénonce avec force qu'on applique un régime indemnitaire nouveau à 50 % du personnel alors même que la note de gestion n'est même pas sortie. Quel mépris de la DRH pour ses agents !

8) Accompagnement des agents en 1^{er} poste

Cette action s'inscrit dans l'action 4,3 du plan GPRH « Déployer en région la démarche de fidélisation, en particulier pour les catégories A, avec l'appui du CVRH de Tours, et mesurer son efficacité ».

La direction précise que ça bouge un peu plus en DREAL et en DDT28. La 3^{ème} campagne va être menée en 2016. Jusqu'à maintenant, 3 agents ont été concernés, dont 25 personnes en entretien. Il y a eu 5 mutations.

Accord unanime sur la poursuite de cette action qui pourra être mieux évaluée avec un échantillon d'agents plus important.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 18h

CR rédigé conjointement par Eric Peigné, Thierry Mocogni et Dominique Botta

Pour mémoire : vos contacts UNSa sur la zone de gouvernance :

- **Délégué Régional** : Dominique BOTTA - UNSa Développement Durable - dominique.botta@i-carre.net
- **Déléguée Régionale adjointe** : Géraldine FABIoux - UNSa Agriculture-Alimentation-Forêts (DDT 28) geraldine.fabioux@eure-et-loir.gouv.fr
- **Délégué départemental DREAL** : Stéphane LEFEVRE - UNSa Développement Durable - stephane.lefevre@developpement-durable.gouv.fr
- **Déléguée Départementale DDT 18** : Candida FERREIRA - UNSa Agriculture-Alimentation-Forêts - candida.ferreira@cher.gouv.fr
- **Délégués départementaux DDT 28** : Géraldine FABIoux - UNSa Agriculture-Alimentation-Forêts - geraldine.fabioux@eure-et-loir.gouv.fr
- François BERTHELOT /Rachid RAHMOUNI - UNSa Développement Durable -

- françois.berthelot@eure-et-loir.gouv.fr. rachid.rahmouni@eure-et-loir.gouv.fr
- **Délégué départemental DDT 36:** Denis CRANNEY - UNSa Développement Durable - denis.cranney@indre.gouv.fr
 - **Délégué départemental DDT 37 :** Franck MAZET - UNSa Développement Durable - franck.mazet@indre-et-loire.gouv.fr
 - **Délégué départemental DDT 41 :** Stéphane MAHOUDEAU - UNSa Développement Durable - stephane.mahoudeau@loir-et-cher.gouv.fr
 - **Délégué départemental DDT 45 :** Cyrille DUPIN - UNSa Développement Durable - cyril.dupin@loiret.gouv.fr

Pour mémoire : vos élus UNSa à l'instance de concertation régionale :

En tant que titulaires:

- Stéphane MAHOUDEAU/ DDT 41
- Franck MAZET / DDT 37
- Dominique BOTTA/DREAL-SG

En tant que suppléants:

- Denis CRANNEY/ DDT 36
- Patrick CHAMBRIER/ DDT 18
- Emmanuel GAUTHIER/DDT 28